

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour inscrire votre enfant à l'une des activités proposées par l'association ARNOVEL (vacances scolaires, mercredis après-midi, séjours), vous devrez fournir les documents suivants :

- 1 dossier d'inscription complété et signé.
- 1 dossier administratif 2025-2026 (fiche famille + fiche individu + bulletin attestant que vous avez pris connaissance et acceptez le règlement intérieur de l'association ARNOVEL) **à remplir une seule fois pour l'année scolaire en cours et à renouveler chaque nouvelle année scolaire.**
- 1 fiche sanitaire accompagnée de la copie des vaccinations à jour. **Pour les enfants ayant une allergie ou pathologie entraînant d'importantes complications médicales merci de fournir obligatoirement un PAI (protocole d'accueil individualisé) établi par le médecin.**
- Justificatif de quotient familial établi par la CAF ou la MSA pour l'année en cours.
- **Paiement du séjour** (cf. modalités de paiement sur la plaquette des tarifs).

Comment nous transmettre l'inscription de votre enfant ?

L'ensemble des documents doit être **déposé aux bureaux** durant nos horaires d'ouverture ou **déposé dans notre boîte aux lettres** ou **envoyé par courrier**.

Les dossiers complets seront traités dans l'ordre d'arrivée.

Les familles n'ayant pas soldé leurs précédentes factures, quel qu'en soit le montant, se verront refuser l'inscription de leur enfant.

La facturation :

Vous recevrez une facture, par mail, à l'inscription de votre enfant.

Vous pourrez recevoir une facture de régularisation, par mail, en fin de séjour si des frais annexes se sont ajoutés après l'inscription (exemple : frais de garderies, avoir suite à une absence, etc).

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL PETITE RIVIERE (3-5 ans)

INFORMATIONS GENERALES

MINI SEJOURS

Hébergement :

Les enfants seront hébergés en dur (chambre ou dortoir avec salle de bain et sanitaires). Les hébergements choisis sont adaptés à l'accueil d'enfants de moins de 6 ans et peuvent être agrémentés par les services de la PMI & de la DRAJES.

Encadrement et transport :

Les mini séjours seront encadrés par un(e) directeur(trice) ou directeur(trice) adjoint(e) et 2 animateurs(trices). Le taux d'encadrement réglementaire est de 1 adulte pour 6 enfants.

Le transport se fera en mini bus. Les véhicules seront équipés de sièges auto (**groupe 2 et 3 répondants aux normes Européennes**) et ils seront conduits par l'équipe d'animation encadrant le mini séjour.

Mini séjour et Accueil de Loisirs Maternel :

Chaque famille aura la possibilité d'inscrire son enfant à l'Accueil de Loisirs Maternel en complément du mini séjour. Toutes les informations nécessaires figurent sur le dossier d'inscription ci-dessous.

Affaires à prévoir pour le mini séjour :

Merci de prévoir un sac de voyage de taille moyenne (**PAS DE VALISE**) avec :

- 1 duvet
- 2 tenues complètes de rechange (2 slips/culottes, 2 paires de chaussettes, 2 t-shirts, 2 shorts/jupes, 2 gilets/sweat, 1 legging/jogging),
- un sac à dos avec les affaires de piscine (maillot ou slip de bain, drap de bain, brassards) (uniquement pour les mini séjours « Parcs d'attractions » et « Défi Planète »).
- 1 chapeau ou casquette,
- 1 pyjama,
- 1 k-way,
- 1 trousse de toilette (brosse à dents, dentifrice, gel douche, shampooing, brosse à cheveux),
- 1 serviette de bain,
- 1 paire de crocs ou claquettes,
- 1 poche pour mettre le linge sale,
- le doudou et tout objets nécessaires pour la nuit (ex : veilleuse, gourde d'eau, couche...),
- le PAI ou traitement médicale avec ordonnance pour ceux qui en ont un à remettre à l'équipe encadrant le mini séjour avant le départ.

Tous les effets personnels de votre enfant doivent être identifiés avec son nom et prénom.

Pour nous joindre :

Sur le portable de l'accueil de loisirs maternel : **06.13.84.49.94**

Par mail : accueil3-6ans@petiteriviere.fr

**Réunion d'information le mercredi 25 juin 2025
à 18h30 à Blaslay.**

MINI SÉJOUR

3-6 ANS

Marais Poitevin

Ce séjour s'adresse aux enfants nés en 2019, 2020, 2021 et 2022

NOM, Prénom de l'enfant

PAI, régime spécial

Date de naissance

Du 10 au 11 juillet (13 places) **2 jours / 1 nuit**


Départ de Bellefois à 8h00 -
Retour à Bellefois vers 18h00



Hébergement au gîte municipal
de Coulonge sur l'Autize (79)
www.coulonges-sur-lautize.fr

1 journée au parc Pierre Brune :
parc de jeux avec trampolines,
manèges...



1 journée au Marais Poitevin :
Atelier du P'tit Fermier à la ferme et
balade en barque avec un guide



ACCUEIL DE LOISIRS

En complément du mini séjour, je souhaite inscrire mon
enfant à l'Accueil de Loisirs Maternel le ou les jours
suivants (cocher la ou les cases correspondantes)

Lundi 07 juillet

Mardi 08 juillet

Mercredi 09 juillet

Signature du responsable légal :

Clôture des inscriptions le 23 mai 2025

L'association ARNOVEL se réserve le droit d'annuler un mini séjour, si le nombre d'inscrit n'est pas atteint. Dans ce cas, les familles seront informées à la date de clôture des inscriptions et remboursées intégralement.



Planète Sauvage

Ce séjour s'adresse aux enfants nés en 2021, 2020 et 2019



NOM, Prénom
de l'enfant



Date de
naissance



RAI, régime spécial

Du 24 au 25 juillet (12 places)

2 jours / 1 nuit



Départ de Bellefois à 7h30 -
Retour à Bellefois vers 18h30



Hébergement en yourte sur le parc
Bivouac en Mongolie
Port Saint Père (44)



2 journées au Parc Planète Sauvage :
visite libre et raid 4x4 en camion
brousse avec un guide animalier.



ACCUEIL DE LOISIRS

En complément du mini séjour, je souhaite inscrire
mon enfant à l'Accueil de Loisirs Maternel le ou les
jours suivants (cocher la ou les cases correspondantes)

Lundi 21 juillet

Mardi 22 juillet

Mer 23 juillet

Signature du responsable légal :

Clôture des inscriptions le 23 mai 2025

L'association ARNOVEL se réserve le droit d'annuler un mini séjour, si le nombre d'inscrit n'est pas atteint. Dans ce cas, les familles seront informées à la date de clôture des inscriptions et remboursées intégralement.





PARCS D'ATTRACTIONS

Mini Séjour

Ce séjour s'adresse aux enfants nés en 2019, 2020, 2021, 2022



NOM et Prénom de l'enfant

[Redacted area for name]

Date de Naissance

[Redacted area for date of birth]



3-6 ans

PAI, régime spécial

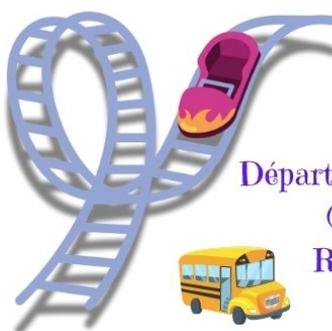
[Redacted area for PAI or special regime]

le 7 au 8 Août 2025 (14 places)

2 jours, 1 nuit

Programme : 1 Journée au parc d'attraction Family Park 1 journée à Center Parc (baignade)

Mini séjour basé au Centre de Loisirs Maternel Petite Rivière de Bellefois Hébergement dans la salle de sieste à l'école de Bellefois



Départ de Bellefois le 07/08 à 8h30 (transport en mini bus) Retour à Bellefois 18h30

Accueil de Loisirs

En complément du mini séjour, je souhaite inscrire mon enfant à l'accueil de Loisirs le ou les jours suivant (cocher le ou les cases correspondantes) :



lundi 4 août

mardi 5 août

Mercredi 6 août



signature du Responsable Légal :



Clôture des inscriptions le 23 mai 2025

L'association ARNOVEL se réserve le droit d'annuler un mini séjour, si le nombre d'inscrit n'est pas atteint. Dans ce cas, les familles seront informées à la date de clôture des inscriptions et remboursées intégralement.

Mini séjour

ce séjour s'adresse aux enfants nés en
2019, 2020, 2021, 2022

3-6ans

NOM et prénom de
l'enfant

date de naissance

PAI régime spécial

Le 19 et 20 août 2025 (12 places)

2 jours, 1 nuit

Mini séjour basé à DéfiPlanet à Dienné (86)
Hébergement au village des Krapahuttes.
www.defiplanet.com

**Programme : 1 journée "Mission Aréka" : visite du parc
animalier par le biais d'un jeu, 1 matinée parcours
aventure (accrobranche) & 1 après midi piscine.**

Départ de Bellefois le 19/08 à 9h00
(transport en minibus).
retour à Bellefois le 20/08 pour 18h00

Accueil de Loisirs

En complément du mini séjour, je souhaite inscrire mon enfant à l'Accueil de
Loisirs le ou les jours suivants (cocher la ou les cases correspondantes) :

lundi 18 août

jeudi 21 août

vendredi 22 août

Signature du Responsable Légal :

Clôture des inscriptions le 23 mai 2025

L'association ARNOVEL se réserve le droit d'annuler un mini séjour, si le nombre d'inscrit n'est pas atteint. Dans ce cas, les familles seront informées à la date de clôture des inscriptions et remboursées intégralement.



Tarifs Mini séjours été 2025

MODALITES DE PAIEMENT

→ Je règle le séjour en une fois :

Je joins, au dossier d'inscription, le règlement du mini séjour + des journées Centre de Loisirs s'il y en a (je pense à bien déduire la participation de ma commune et éventuellement mes avoirs en cours + je solde toutes mes factures en cours) **(encaissement au 20 avril 2025).**

→ Je règle le séjour en plusieurs mensualités (3 mensualités maximum) :

Je joins, au dossier d'inscription, le règlement du mini séjour + des journées Centre de Loisirs s'il y en a (je pense à bien déduire la participation de ma commune et éventuellement mes avoirs en cours + je solde toutes mes factures en cours) **(encaissement du 1^{er} règlement au 20 avril 2025 ; encaissement du 2^{ème} règlement au 20 mai 2025 ; encaissement du 2^{ème} règlement au 20 juin 2025).**

Modes de règlement acceptés : virement bancaire (*merci d'attendre notre aval pour procéder au virement bancaire*),
chèque bancaire, espèces, chèque ANCV.

Le Quotient Familial (QF)

Pour les familles allocataires à la CAF ou à la MSA nous prenons en compte le quotient familial indiqué par l'organisme au moment de l'inscription. **En l'absence de justificatif, le tarif maximal est appliqué.**

Comment sont calculés les tarifs avec le Taux d'Effort ?

Pour chaque activité, l'association ARNOVEL a déterminé un tarif minimum et un tarif maximum, un taux d'effort.

Exemple : (NB : la méthode de calcul est la même pour chaque mini séjour)

Mon QF est inférieur ou égal à 785, le tarif appliqué pour le mini séjour PLANETE SAUVAGE se calcule comme suit :

TARIF POUR Mini séjour PLANETE SAUVAGE ET UN ENFANT = (tarif minimum – la participation de ma commune)

Mon QF est compris entre 786 et 1392, le tarif appliqué pour le mini séjour PLANETE SAUVAGE se calcule comme suit :

TARIF POUR Mini séjour PLANETE SAUVAGE ET UN ENFANT = (mon QF x le Taux d'effort) – la participation de ma commune

Mon QF est supérieur ou égal à 1393, le tarif appliqué pour le mini séjour PLANETE SAUVAGE se calcule comme suit :

TARIF POUR Mini séjour PLANETE SAUVAGE ET UN ENFANT = (tarif maximum – la participation de ma commune)

MARAIS POITEVIN & DEFI PLANETE 2 jours /1 nuit en pension complète	
TARIF MINI QF - de 863	95,00 €
TAUX D'EFFORT QF de 864 à 1236	0,11
TARIF MAXI QF + de 1237	136,00 €

PLANETE SAUVAGE 2 jours /1 nuit en pension complète	
TARIF MINI QF - de 785	110,00 €
TAUX D'EFFORT QF de 786 à 1392	0,14
TARIF MAXI QF + de 1393	195,00 €

PARCS ATTRACTIONS 2 jours /1 nuit en pension complète	
TARIF MINI QF - de 937	75,00 €
TAUX D'EFFORT QF de 938 à 1499	0,08
TARIF MAXI QF + de 1500	120,00 €

Participation financière des communes

	Forfait mini séjour		Forfait mini séjour
Avanton	5,40 €	Saint Martin la Pallu	6,00 €
Chabournay	8,00 €	Villiers	8,00 €
Cissé	6,00 €	Yversay	5,80 €
Neuville	6,80 €		

La participation financière des communes est une aide directe aux familles et vient en déduction du prix du mini séjour. N'oubliez pas de la déduire du prix du mini séjour choisi.

Pensez à régler la cotisation annuelle 2024-2025 : 10,00 € par enfant

(Valable du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025)

Tarifs Centre de Loisirs

L'accueil de loisirs Petite Rivière est **OUVERT** de 8h30 à 18h00 durant les vacances scolaires.

Comment sont calculés les tarifs avec le Taux d'Effort ?

Pour chaque activité, l'association ARNOVEL a déterminé un tarif minimum et un tarif maximum, un taux d'effort.

Mon QF est inférieur ou égal à 530, le tarif appliqué pour les vacances scolaires se calcule comme suit :

TARIF POUR 1, 2 ou 3 JOURNEES ET UN ENFANT = (tarif minimum x 1, 2 ou 3) – la participation de ma commune

Mon QF est compris entre 531 et 1294, le tarif appliqué pour les vacances scolaires se calcule comme suit :

TARIF POUR 1, 2 ou 3 JOURNEES ET UN ENFANT = (mon QF x le Taux d'effort) x 1, 2 ou 3 – la participation de ma commune

Mon QF est supérieur ou égal à 1295, le tarif appliqué pour les vacances scolaires se calcule comme suit :

TARIF POUR 1, 2 ou 3 JOURNEES ET UN ENFANT = (tarif maximum x 1, 2 ou 3) – la participation de ma commune

TARIFS DES ACTIVITES	TARIF MINIMUM QF - de 530	TAUX D'EFFORT QF de 531 à 1294	TARIF MAXIMUM QF + de 1295
<i>Enfants de la Communauté de Communes du Haut Poitou</i>			
Accueil vacances scolaires	9,00 €	0,017	22,00 €

*Pour les enfants Hors Communauté de Communes du Haut Poitou rajouter :
2,00€ au tarif 1 jour ; 4,00€ au tarif 2 jours ; 6,00 € au tarif 3 jours.*

Participation financière des communes

	FORFAIT 1 JOUR	FORFAIT 2 JOURS	FORFAIT 3 JOURS		FORFAIT 1 JOUR	FORFAIT 2 JOURS	FORFAIT 3 JOURS
Avanton	2,70 €	5,40 €	8,10 €	Saint Martin la Pallu	3,00 €	6,00 €	9,00€
Chabournay	4,00 €	8,00 €	12,00 €	Villiers	4,00 €	8,00 €	12,00 €
Cissé	3,00 €	6,00 €	9,00 €	Yversay	2,90 €	5,80 €	8,70 €
Neuville	3,40 €	6,80 €	10,20 €				

La participation financière des communes est une aide directe aux familles et vient en déduction du prix du forfait 1, 2 ou 3 jours. N'oubliez pas de la déduire du prix du forfait choisi.

